

ODD	Cible	Objectif d'effet	Mesure	Champ d'activité	Début de la mesure	Fin de la mesure	Direction responsable	Service responsable	Direction(s) associée(s)	Etat d'avancement du projet	Commentaires sur l'état d'avancement du projet (facultatif)	Principales réalisations en 2021 (facultatif)	Etat des moyens financiers	Ressources financières inscrites au budget développement durable en 2021	Commentaires sur l'état des moyens financiers (facultatif)	Etat des ressources en personnel	Commentaires sur l'état des ressources en personnel (facultatif)	La mesure est-elle terminée?	Si la mesure est terminée, quels sont les livrables?	Si la mesure est terminée, quelle est sa plus-value?		
2	2.1 Promouvoir des systèmes agro-alimentaires durables	D. La filière des produits agricoles et agro-alimentaires sains et issus d'une production écologique et responsable se déploie.	Dans le cadre d'appel à projets de type « Agri&Co Challenge », les projets intégrant des critères de durabilité seront en particulier soutenus et encouragés.	Politiques publiques	2021	2026	DEEF	Promotion économique	DIME, DIAF		Il n'y a pas eu d'appel d'offre type "Agri&Co Challenge" en 2021.											
7	7.1 Accroître la part des énergies renouvelables et améliorer l'efficacité énergétique	A. La consommation d'électricité du canton (bâtiment, industrie, éclairage et transports) se stabilise à 1800 GWh/an B. La consommation de chaleur diminue de 30 % d'ici 2030-2035 par rapport à 2015, soit 3500 à 2400 GWh (bâtiments y c. bâtiments industriels). C. Les objectifs de production par agents énergétiques renouvelables selon le Plan sectoriel de l'énergie sont mis en oeuvre.	Une étude coût/bénéfice est ajoutée au prochain rapport sur la Stratégie énergétique (2015-2020) afin de montrer les gains économiques de la transition énergétique (en termes d'économies financières mais aussi d'emploi). Le canton dépense environ 1 milliard de francs chaque année pour l'achat de combustibles fossiles. Se tourner totalement vers les énergies renouvelables permettra, à long terme, de rapatrier une partie importante de ce montant dans le canton, au profit des entreprises locales.	Politiques publiques	2021	2022	DEEF	Service de l'énergie		●	De légers retards ont eu lieu, mais le rapport sera finalisé dans le courant du 1er semestre 2022. Au vu des délais, il n'a pas été possible d'intégrer les résultats de l'analyse au rapport sur la Stratégie énergétique. Les résultats pertinents de l'analyse seront intégrés dans le prochain rapport		●	55 000 CHF		●			non			
7	7.1 Accroître la part des énergies renouvelables et améliorer l'efficacité énergétique	A. La consommation d'électricité du canton (bâtiment, industrie, éclairage et transports) se stabilise à 1800 GWh/an B. La consommation de chaleur diminue de 30 % d'ici 2030-2035 par rapport à 2015, soit 3500 à 2400 GWh (bâtiments y c. bâtiments industriels). C. Les objectifs de production par agents énergétiques renouvelables selon le Plan sectoriel de l'énergie sont mis en oeuvre.	En vue de limiter l'énergie grise des bâtiments de l'Etat et d'atteindre un haut niveau de performances énergétiques et de durabilité, le respect des critères des labels Minergie-P-ECO, Minergie A-ECO ou SNBS est exigé pour toute nouvelle construction ou rénovation en profondeur. Une réflexion est entamée afin de modifier le règlement du 5 mars 2001 sur l'énergie (REn ; RSF 770.11).	Propre fonctionnement de l'Etat	2021	2022	DEEF	Service de l'énergie	DIME	●	Travaux en cours pour l'établissement d'une nouvelle directive nommée « Directive pour la durabilité des bâtiments de l'Etat ».					●			non			
8	8.1 Augmenter la productivité par le soutien aux PME et l'innovation	A. Les projets innovants, créateurs de valeur ajoutée et contribuant au développement durable se multiplient dans le canton.	Une directive est élaborée en vue de concrétiser la disposition de l'article 3 al. 1bis LPEc, voulant que les projets qui réalisent des contributions significatives au développement durable bénéficient de soutiens financiers exceptionnels. Il s'agira notamment d'examiner quelles formes de tels soutiens peuvent prendre et quels seront les critères d'octrois.	Politiques publiques	2021	2022	DEEF	Secrétariat général DEEF	DIME		Au sens de Promotion Fribourg et de la DEEF, il y a une mauvaise interprétation de l'art 3 alinéa 1bis de la LPEc. En effet, il ne fait pas référence au développement durable au sens strict, mais il concerne le « développement durable de l'économie cantonale ». Il s'adresse donc aux projets ayant un impact significatif sur le développement à long terme de l'économie fribourgeoise, et non aux projets ayant un impact significatif en termes de durabilité environnementale. Le RPEc couvre déjà ces aspects et n'a donc pas à être modifié dans ce contexte.									oui		
8	8.2 Assurer un accès pour tou-te-s à un travail décent et satisfaisant	A. 95 % des jeunes de 25 ans du canton de Fribourg ont achevé une formation de secondaire II. Ce taux est aussi atteint si l'on ne considère que la population migrante.	Le dispositif cantonal d'aide aux jeunes en difficulté d'insertion professionnelle (CJD) et sa Plateforme Jeunes (portée par la DEEF, la DFAC, la DSAS et la DIAF) reçoivent des moyens leur permettant d'assurer leurs missions, mais également de réagir rapidement en cas de besoins par la mise en place de mesures adaptées.	Politiques publiques	2021	2026	DEEF	Service de la formation professionnelle	DEEF, DFAC, DSAS	●		Projet Ready4Work financé pour 2021 à 2023	●	35 000 CHF		●			non			
8	8.3 Promouvoir un tourisme durable	D. La part des transports publics dans les moyens de transport utilisés pour accéder aux lieux et attractions touristiques augmente.	Des réflexions sont engagées sur les moyens de renforcer l'attractivité des transports publics et du vélo pour accéder aux lieux et attractions touristiques.	Politiques publiques	2021	2022	Autre	Union Fribourgeoise du Tourisme	DIME, DFAC	●		- Interview et questionnaires réalisés en 2021 Piste de l'analyse -> augmentation de la part de touristes se déplaçant en transports publics (TP) - Plan de relance (printemps 2021) 70'000 bons TP offerts dans le cadre du plan de relance, analyse en cours - Coordination renforcée avec les Transports publics fribourgeois TPF (offres commerciales).				●			non			
8	8.3 Promouvoir un tourisme durable	A. Les objectifs suivants selon le Plan directeur cantonal sont mis en oeuvre : objectifs en vue de garantir un équilibre entre les espaces fortement sollicités par des activités touristiques et de loisirs intensives et les espaces réservés au tourisme doux, d'éviter la dispersion des installations touristiques et de loisirs sur tout le territoire cantonal, d'oeuvrer à l'essor d'un tourisme privilégiant la valorisation du patrimoine naturel et culturel du canton, de veiller à la mise en place et au maintien de réseaux de cyclotourisme, de vélo tout terrain et de randonnées pédestres et équestres sûrs et attractifs tout en évitant les zones où la faune est sensible, de soutenir les deux parcs naturels régionaux labellisés : le Parc Gruyère Pays-d'Enhaut et le Parc du Gantrisch. E. Les offres de tourisme doux et collaboratif sont en augmentation. F. Le public montre un intérêt croissant pour le tourisme doux et collaboratif.	Un dialogue est engagé avec les parcs naturels régionaux fribourgeois sur ce qu'est la véritable durabilité du tourisme.	Politiques publiques	2021	2022	Autre	Union Fribourgeoise du Tourisme		●	Plan directeur cantonal V2 en consultation avec l'ensemble des paysages d'importance cantonale Mesure C.2.4. du plan climat en collaboration avec Terroir Fribourg et les parcs naturels régionaux fribourgeois. Ceci implique un dialogue régulier avec les partenaires cités Synergie avec Terroir Fribourg pour une campagne marketing automnale (2021-2022) avec mise en avant des produits du terroir, producteurs, événements culinaires. Campagne labellisée Carbon Fri, analyse du bilan carbone et mesures de réduction CO2 mis en place. Engagement auprès de Carbon Fri sur 3 ans					●		- Organisation en novembre 2021 de la Rencontre Pro Tourisme sur le thème du DD avec participation des prestataires touristiques notamment les parcs régionaux - Campagne automne & saveurs 2021 avec Terroir Fribourg (voir col. Q73)		non		
9	9.1 Faire de Fribourg un vivier de l'innovation durable	B. Il existe des incitations en faveur de thèmes de recherche et d'innovation contribuant à un développement durable.	Une nouvelle mention « Durabilité » est mise sur pied dans le cadre du Prix à l'Innovation du canton de Fribourg à la place de la mention « Cleantech » et les conditions d'octroi en sont redéfinies.	Politiques publiques	2021	2022	DEEF	Promotion économique		●						●			non			
9	9.1 Faire de Fribourg un vivier de l'innovation durable	C. Tous les centres de recherches et clusters intègrent les enjeux environnementaux et sociétaux dans leurs réflexions.	Une réflexion est menée sur la manière d'amener tous les clusters soutenus par la Nouvelle Politique Régionale (NPR) à intégrer les enjeux liés au développement durable.	Soutien à des projets de tiers	2021	2022	DEEF	Promotion économique		●						●			non			

Total ressources financières 90 000 CHF